



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3

☐ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr

www.asr44.fr

FICHE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite

Comme défini dans l'Arrêté du 18 janvier 2019, La formation des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Prérequis :

- Être psychologue
- Être inscrit au répertoire ADELI

Objectifs :

- D'identifier leur mission dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- De connaître les principaux facteurs de risques pouvant être examinés avec des tests psychotechniques validés et une trame d'entretien individuel structuré ;
- De connaître le cadre réglementaire et le déroulement de l'examen psychotechnique ;
- D'identifier le profil des candidats ou conducteurs pour lesquels est demandé un examen psychotechnique par le médecin agréé consultant hors commission médicale ou par la commission médicale ;
- De connaître les qualités psychotechniques requises pour choisir les tests psychotechniques les plus adaptés.
- Acquérir des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et dans le domaine de la psychopédagogie pour le passage des tests psychotechniques permis de conduire.

Durée :

- 9 heures de formation (soit une journée et demi : présentiel). 1 jour « Visio »

Modalité et délai d'accès :

- A réception de la convention complétée et signée (2 jours à 4 semaines).

Tarif :

- 620 € TTC « Visio » & 720 € TTC « présentiel »

Méthodes mobilisées :

- Méthode pédagogique : participative et expositive.
- Moyens/outils utilisés : Supports pédagogiques (power point, questionnaires de connaissances avant, pendant et après la formation, quizz , jeu de rôle durant la formation.). Ordinateurs et diverses applications (Zoom...).

Encadrement :

- Laurence Lamour de Caslou

Modalités d'évaluation :

- Évaluations des connaissances et savoir-faire, feuilles de présence et attestation de formation.

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises
Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

www.asr44.fr

1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3

☐ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr

Durée de validité du certificat :

- 1 an pour la formation initiale (9h), confirmée par une formation continue (3h) au bout de 1 an puis valable 5 ans.

Accessibilité :

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

PROGRAMME DE FORMATION

HORAIRES	THEMES	OBJECTIFS
(Jour 1) 8H45	Accueil Présentation du stage et des participants	Se connaître Connaître le déroulement du stage Donner les textes de lois
9H15	Données épidémiologiques (ONISR)	Acquérir une culture Sécurité routière Typologie de l'accident mortel
10H	Aspects psychologiques et comportementaux : 1- Vitesse 2- Produits Psychoactifs 3- Distracteurs d'attention	Appréhender les facteurs principaux présents dans l'accident mortel
10h45 à 11H	Pause	
11H à12H	Cadre réglementaire de l'examen psychotechnique	Connaître le cadre réglementaire et l'organisation administrative dans lesquels se déroule l'examen psychotechnique
13H30	Conditions de réalisation de l'entretien individuel	Savoir mener l'entretien
14H30	L'entretien individuel	L'entretien doit permettre d'aborder différents points en fonction du profil du conducteur
15H30 à 15H45	Pause	
15H45 à 16H45	Les tests Et le compte-rendu	Choisir un test Rédiger un compte-rendu

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises

Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3

☐ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr

www.asr44.fr

(Jour 2) 8H45 (une pause de 15 min est incluse)	L'examen psychotechnique : Test et Entretien individuel Mise en situation	Savoir mener un examen psychotechnique Savoir mener un entretien individuel
11H45 à 12H	Bilan de la formation	Effectuer un bilan de la formation

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises

Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

www.asr44.fr

1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3

☐ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr

Version 24/09/2021

FICHE PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

Des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite

Comme défini dans l'Arrêté du 18 janvier 2019, La formation des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Prérequis :

- Être psychologue
- Être inscrit au répertoire ADELI
- Avoir réalisé la formation initiale des psychologues chargés de l'examen psychotechnique dans le cadre du contrôle de l'aptitude à la conduite

Objectifs :

- D'identifier leur mission dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite ;
- De connaître les principaux facteurs de risques pouvant être examinés avec des tests psychotechniques validés et une trame d'entretien individuel structuré ;
- De connaître le cadre réglementaire et le déroulement de l'examen psychotechnique ;
- D'identifier le profil des candidats ou conducteurs pour lesquels est demandé un examen psychotechnique par le médecin agréé consultant hors commission médicale ou par la commission médicale ;
- Acquérir des connaissances dans le domaine de la sécurité routière et dans le domaine de la psychopédagogie pour le passage des tests psychotechniques permis de conduire.
- Réactualisation des connaissances suite à la formation initiale.

Durée :

- 3 heures de formation (soit demi journée).

Modalité et délai d'accès :

- A réception de la convention complétée et signée (2 jours à 4 semaines).

Tarif :

- 150€ HT soit 180€ TTC

Méthodes mobilisées :

- Méthode pédagogique : participative et expositive.
- Moyens/outils utilisés : Supports pédagogiques (power point, questionnaires de connaissances avant, pendant et après la formation.). Ordinateurs et diverses applications (Zoom...).

Encadrement :

- Laurence Lamour de Caslou

Modalités d'évaluation :

- Évaluations des connaissances et savoir-faire, feuilles de présence et attestation de formation.

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises

Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040



SARL ACTIONS SECURITE ROUTIERE

1, rue du Benelux CS23396 – 44.333 NANTES Cedex3

☐ 02 28 34 58 79 ☎ 06 99 89 51 89

✉ contact@asr44.fr

www.asr44.fr

Durée de validité du certificat :

- 5 ans

Accessibilité :

- Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.

PROGRAMME DE FORMATION

Horaires	Contenu
9h00 – 9h15	1. Tour de Table
9h15 – 10h00	2. Compte rendu d'activité, expérience personnelle depuis la formation initiale.
10h00 – 10h30	3. Analyse de la pratique
10h45 – 11h30	4. Rappel législatif 5. Mise à niveau des connaissances, loi, décrets, application sur le permis à points 6. Mise à niveau des procédures (sur les tests psychotechniques)
11h30 – 12h00	7. Présentation des éventuelles évolutions demandées par le législateur 8. Présentation de nouveaux tests 9. Bilan de la formation

Version 05/01/2023

Siège social : 1 rue de Benelux 44300 Nantes - TVA FR 55 503782286

Centre de formation à la Sécurité Routière en Stage de sensibilisation et récupération de points, Formations aux risques routiers en entreprises

Siren 503 782 286 000 36 – Agréé par la préfecture de Loire Atlantique N° R1704400010 - APE/NAF 8559B

Déclaration DIRECCTE (NDA) 52440683444 – Enregistrement DATADOC 0046040 - ADELI 449305440 – Autorisation B-1304400040